



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE
DES ADHÉRENTS.ES**
SAMEDI 25 JANVIER 2025 À 15H

COMPTE RENDU DE L'AG DU 9 MARS 2024	3/6
RAPPORT MORAL 2023-2024	7/9
RAPPORT FINANCIER 2023-2024	10/12
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023-2024	13/27
BUDGET PRÉVISIONNEL 2024-2025	28/31
TARIFS 2025-2026	32/36
ANNEXE - RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS 2023-2024	37/62

SOMMAIRE



COMPTÉ RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 9 MARS 2024

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 9 MARS 2024

1- INTRODUCTION

La Présidente Layane CHAWAF ouvre la séance.

Le nombre de participants est très supérieur aux années précédentes. La réunion est très animée. Plusieurs adhérents prennent la parole pour montrer leur désaccord avec les décisions prises par le Conseil d'Administration de mettre fin aux contrats de la professeure de peinture sur soie et anglais pour enfants et du professeur d'arts du cirque. Des parents se plaignent que les enfants n'ont pas pu dire au revoir à leurs professeurs.

Une adhérente prend la parole pour dresser un bilan critique de la dernière année, départ de directeurs, de professeurs, sentiment de malaise portant atteinte à la bonne réputation de la MJC.

Certains adhérents indiquent qu'ils n'ont pas reçu la convocation.

Réponse : la convocation a bien été envoyée par mail à tous à partir des informations enregistrées pendant les inscriptions, mais certains sont certainement partis dans les spams. Par ailleurs une large information a été communiquée par affichage dans les locaux.

2- RÉOLUTIONS

L'assemblée générale ordinaire du 9 mars 2024 a délibéré sur les résolutions suivantes :

1ère résolution : approbation du compte-rendu de l'assemblée générale du 18 février 2023

Un adhérent prend la parole et déclare que le compte-rendu ne reflète pas la teneur du débat, notamment en ce qui concerne la rotation importante des personnels.

Réponse : les départs concernent l'autre exercice.

Abstentions 14, Pour 9, Contre 100

L'assemblée générale ordinaire des membres de l'association, **n'approuve pas le compte-rendu de l'assemblée générale du 18 février 2023.**

2ème résolution : approbation du rapport moral

La présidente présente le rapport moral.

Des adhérents prennent la parole pour indiquer qu'un certain nombre d'évènements n'ont pas eu lieu, par exemple avec le comité des fêtes des écoles, le partenariat cinéma avec Albert Camus...

Abstentions 1, Pour 11, Contre 101

L'assemblée générale ordinaire des membres de l'association, après avoir entendu et débattu **n'approuve pas le rapport moral.**

3ème résolution : approbation des comptes annuels

En introduction, Madame Corinne MARTIAL, la Commissaire aux Comptes fait les commentaires suivants :

Cet exercice n'est pas impacté par le covid donc il n'y a pas eu de subvention exceptionnelle. Il y a des reprises exceptionnelles en + et en - à cause d'un vieux stock de 50 K€.

Les charges de personnel (à cause des départs) ont augmenté mais sont compensées par les reprises de provision pour retraites.

La trésorerie (733 K€) est assez élevée en juin à grâce aux inscriptions pour la saison suivante.

L'excédent constaté est utilisé pour réduire le déficit des Fonds Propres qui revient proche de l'équilibre à -8 K€.

La Commissaire aux compte alerte sur le point exposé dans la note « Autres éléments significatifs » :

« Un litige est en cours avec un ancien salarié, le montant de ses demandes s'élève à la somme de 133 566,81 € ; il n'a pas été constitué de provision compte tenu du caractère jugé infondé de la demande ».

L'assemblée générale ordinaire des membres de l'association, après avoir entendu les rapports sur la situation financière de l'association, ainsi que les **rapports du Commissaire aux Comptes, n'approuve pas les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2023** tels qu'ils sont arrêtés, et faisant ressortir pour l'association un bénéfice net de 61 239 €.

Absence de conventions réglementées

Abstentions 57, Pour 52, Contre 0

L'AG prend acte de l'absence de convention réglementée.

4ème résolution : renouvellement des Commissaires Aux Comptes

Abstentions 2, Pour 125, Contre 0

L'assemblée générale ordinaire des membres de l'association **approuve le renouvellement pour 6 ans de FIDUCIAIRE EXPERTISE AUDIT comme Commissaires Aux Comptes.**

5ème résolution : approbation du rapport d'activité

Il est présenté par la présidente.

Abstention 45, Pour 47, Contre 20

L'assemblée générale ordinaire des membres de l'association, après avoir entendu et débattu **approuve le rapport d'activité.**

6ème résolution : approbation du budget prévisionnel 2023/2024

Le budget prévisionnel est présenté par la présidente :

La demande de subvention à la Mairie est légèrement augmentée. S'y ajoute la demande de subvention au département de 20 K€.

Les licenciements connus sont provisionnés.

Le niveau des inscriptions a un peu baissé.

Les charges de personnel tiennent compte des quelques emplois aidés

Abstentions 6, Pour 17, Contre 97

L'assemblée générale ordinaire des membres de l'association **n'approuve pas le budget prévisionnel.**

7ème résolution : approbation de la nouvelle grille tarifaire 2024/2025

Le tarif est inchangé.

Résolution approuvée à l'unanimité

L'assemblée générale ordinaire des membres de l'association approuve **la nouvelle grille tarifaire 2024/2025**.

8ème résolution : élection du conseil d'administration

L'assemblée générale ordinaire des membres de l'association procède au **renouvellement et à l'élection des membres du conseil d'administration**.

Le conseil d'administration peut comprendre jusqu'à 21 membres. Le tiers est à renouveler chaque année soit 7 postes à pourvoir.

Nombre de voix obtenues :

- Moun ZERKOUB	188
- Michel HARDY	174
- Jean CASASSUS.....	173
- Térésa CONDOR-ALAVAREZ.....	164
- Aïssa BEN BRAHAM	158
- Agnès JOYEUX HICKEL	154
- Catherine HAEGEL	140
- Martine MOLET	120
- Anne Sophie GORIOT.....	108
- Catherine ROUART	107
- Lïlias LOUVET	92
- Frédérique DADE-BRENJOT VIOLLEAU.....	90

Proposition d'un administrateur

Afin de partir sur de nouvelles bases dans un contexte serein, un administrateur propose de donner mandat au conseil d'administration de revoir tous les dossiers de contentieux relatifs au personnel.

Proposition approuvée à l'unanimité



RAPPORT MORAL 2023-2024

RAPPORT MORAL

JUILLET 2023 - JUIN 2024

Une saison perturbée par :

- ▶ **Une gestion des ressources humaines très difficile**, avec notamment :
 - 2 directeurs recrutés, qui ne restent pas (1er entre Juin et Octobre 23, 2ème du 1er au 25 février 2024)
 - 2 responsables Animation recrutés, qui ne restent pas non plus (1er entre septembre 23 et février 24 , 2ème entre janvier et avril 24)
 - 2 professeurs remerciés en mars 24 et 1 départ en rupture conventionnelle
 - 2 nouveaux litiges au tribunal des Prud'hommes
- ▶ **Des adhérents moins nombreux** (-10 % // saison 22 – 23)
- ▶ **Une sanction financière de la Ville** qui décide de retenir 124 K€ sur les 600 K€ de subvention de fonctionnement traditionnellement versée depuis de nombreuses années. Alertée sur les tensions en terme de gouvernance, de gestion budgétaire et de relations tant avec salariés qu'avec les adhérents de la MJC, la municipalité a voulu lancer un signal au Conseil d'Administration, considérant que beaucoup d'argent était utilisé pour des litiges avec les salariés (compensations financières des contentieux et frais d'avocat afférents), et non pour la gestion des activités de la MJC.

Pour autant, **la MJC a globalement tenu son rôle** vis-à-vis de ses adhérents et de ses publics

- ▶ Elle a continué de proposer à ses adhérents des activités sportives et artistiques nombreuses et de qualité, grâce à la mobilisation de l'équipe permanente et au professionnalisme de l'équipe pédagogique,
- ▶ En lien avec la Municipalité, elle a poursuivi :
 - Ses actions en faveur des écoles primaires en leur proposant des spectacles vivants, et en faveur des collèges et lycées de la Ville avec des projections de films
 - Ses partenariats avec les associations socio-culturelles de Colombes : spectacles, concerts, festivals, expositions, ...

Enfin, **les élections de mars 24** ont conduit à un renouvellement partiel des membres du Conseil d'Administration. Un nouveau Bureau a été élu par les membres du CA, avec, comme **ambition de donner un nouveau souffle à notre MJC**.

Quelques faits :

- ▶ En avril 2024, **les 2 professeurs** remerciés en mars 24 ont été **réintégrés**, pour la plus grande satisfaction des adhérents, ... et des 2 professeurs en question
- ▶ À partir du 10 juin 2024, **les inscriptions des adhérents aux activités 24-25** se sont déroulées avec **beaucoup de fluidité**, grâce à :
 - La mise en place de la prise de rendez-vous et de l'outil de préinscription en ligne
 - La mobilisation sans faille de l'Équipe Accueil et le précieux renfort de nombreux membres du CA

▶ **A fin juin 2024,**

- Les **adhérents** à la saison 24-25 sont déjà **beaucoup plus nombreux** que la saison précédente,
- Des **activités supplémentaires** sont créés pour les adhérents sur **liste d'attente**,
- Le processus de recrutement de la **nouvelle direction** est validé et le **recrutement lancé**
- **Les spectacles de fin d'année des adhérents** ont été **plébiscités**

▶ **Et depuis ?**

- Nous entamons la nouvelle saison avec **+ 25 % d'adhérents // 23-24**
- Notre nouveau directeur, Emmanuel Brossard, **nous a rejoints le 1er octobre**, après avoir dirigé avec succès la MJC de Saint-Cloud durant 14 ans,
- Fort de ces signes tangibles de redressement, **nous demandons à Monsieur le Maire** et à son Conseil Municipal de nous verser **sur 2025, en sus de la subvention annuelle de fonctionnement, les 124 K€** qui nous ont manqués en 2024.

Quelques uns de nos projets pour 2025 :

- **Poursuivre la structuration de l'équipe permanente**, avec le recrutement de la responsable du pôle Animation, Communication et Programmation Culturelle : Stéphanie Gille nous a rejoints le 06 janvier 2025.
- **Moderniser nos outils** : travailler au remplacement de l'outil de gestion des adhérents (Gest'Asso) et à la mise en place des inscriptions en ligne.
- **Développer une offre attractive en direction du public Adolescents**, en lien avec les collèges et lycées de la Ville.
- **Impliquer davantage les adhérents dans la vie de l'Association**, en sollicitant leurs points de vue, en organisant des évènements qui les intéressent.
- **Renforcer les synergies avec les autres acteurs socio-culturels de la Ville.**

Un grand merci aux adhérent.es qui nous font confiance, avec une mention spéciale aux bénévoles qui contribuent activement à la bonne marche de la Maison.

Avec le concours de chacune et chacun d'entre vous, notre MJC va progressivement trouver son nouveau souffle au service de l'éducation populaire, avec le soutien renouvelé de la municipalité de Colombes.

Bien cordialement

Catherine HAEGEL, Présidente de la MJC depuis le 23 mars 2024



RAPPORT FINANCIER 2023-2024

RAPPORT FINANCIER 2023-2024

Ce rapport de gestion a été établi à partir des éléments du Cabinet d'Expertise Comptable Daniel WOH. Il a été arrêté par le Conseil d'Administration du 11 décembre 2024.

Pour mémoire, la MJC a un exercice comptable qui commence le 1er juillet et se termine le 30 juin, pour s'adapter à la saisonnalité de l'activité. Seuls les faits marquants qui ont une incidence sur les comptes sont commentés dans ce rapport de gestion de l'exercice 2023-24. Les comptes détaillés (bilan, compte de résultats et annexes) tels qu'établis par le Cabinet WOH figurent en annexe.

L'exercice 2023/2024 se conclut avec un déficit de - **124 717 €** qui s'explique principalement par 2 éléments :

- ▶ La constitution d'une provision pour plusieurs litiges en cours avec d'anciens salariés,
- ▶ La baisse de la subvention municipale de fonctionnement au titre de 2024.

Ce déficit aggrave le niveau des fonds propres déjà négatifs qui passent de - 8 342 € à - 133 059 €.

1- COMPTE DE RÉSULTAT AU 30 JUIN 2024

Les produits d'exploitation, d'un total de **1 160 937 €**, sont en retrait de **12 %** par rapport à l'exercice précédent en raison d'une baisse conjointe des recettes adhérents et de la subvention municipale de fonctionnement.

Les produits d'exploitation proviennent pour moitié des adhérents et pour moitié de subventions publiques.

- **Les ventes de biens et services pour 573 130 €** en diminution de - 8 %, réparties ainsi :
 - ▶ Adhésions : 58 603 €
 - ▶ Cotisations activités et stages : 457 736 €
 - ▶ Billetterie spectacles et cinéma : 20 864 €
 - ▶ Recettes diverses (cafétéria, prestations régie etc) : 35 927 €
- **Les subventions pour 586 837 €** en diminution de - 7 %, réparties ainsi :
 - ▶ Subvention municipale de fonctionnement : 529 000 € (- 71 K€ / N-1)
 - ▶ Subvention municipale exceptionnelle 70 ans MJC : 10 000 €
 - ▶ Subvention départementale : 18 000 €
 - ▶ Subventions sur projets : 15 130 €
 - ▶ Subventions emplois aidés : 14 707 €

Les charges d'exploitation, d'un total de **1 286 368 €**, sont en augmentation de **3 %** par rapport à l'exercice précédent. Elles se décomposent en trois postes clés :

- **Les salaires et traitements, charges sociales, et impôts afférents**, pour un montant global de **727 558 €** en diminution de 19%, notamment en raison de carence de Directeur et de responsable Animation durant de nombreux mois.
- **Les achats divers et services extérieurs** pour un montant global de **412 398 €**, en augmentation de + 21 %, comprenant notamment les interventions des professeurs sous convention de prestations en progression de 37 % (+ 56 K€).
- **Les dotations aux provisions** pour risques et charges d'exploitation pour un montant total de **141 685 €** comprenant la provision pour litiges RH et la provision pour retraite du personnel permanent.

2- BILAN AU 30 JUIN 2024

A l'Actif

Le total général de l'actif s'établit à **944 325 €**.

La quasi-totalité des immobilisations incorporelles et corporelles est amortie, avec un montant net de **4 826 €**.

300 095 € sont placés sur des comptes à terme, en totale sécurisation.

La trésorerie de la MJC à la date de clôture des comptes (525 427 €), reste structurellement excédentaire comme chaque année à fin juin, dans la mesure où une partie des adhérents paient d'avance au mois de juin les cotisations aux activités de la saison suivante.

Cette trésorerie assure normalement les dépenses de l'exercice.

Au Passif

La provision destinée à couvrir les indemnités de départ à la retraite du personnel permanent avec les charges sociales correspondantes a été actualisée et elle s'établit ainsi à **83 686 €**.

Vient s'ajouter la provision pour litiges RH de **135 000 €**.

Concernant les dettes :

- Les « Dettes fiscales et sociales », de **104 981 €**, montant quasi équivalent à celui de la saison passée.
- Les « Autres dettes », en augmentation de **6 657 €** correspondant aux licences sportives restant à régulariser aux différentes fédérations à la date de clôture de l'exercice.
- Les « Produits constatés d'avance », de **651 235 €**, comprennent la quote-part des subventions perçues sur l'année civile 2024 qui impacteront l'exercice comptable 2024-25 (247 K€) ainsi que les recettes adhérents pour la saison 24-25 (404 K€).



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023-2024

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023-2024

1- ADHÉRENTS 15/16

2- ACTIVITÉS 17/23

- ▶ 2.1 - Activités à l'année
- ▶ 2.2 - Stages et ateliers
- ▶ 2.3 - Exposition
- ▶ 2.4 - Spectacles vivants
- ▶ 2.5 - Résidence
- ▶ 2.6 - Cinéma
- ▶ 2.7 - Évènements de la MJC
- ▶ 2.8 - Autres manifestations accueillies à la MJC

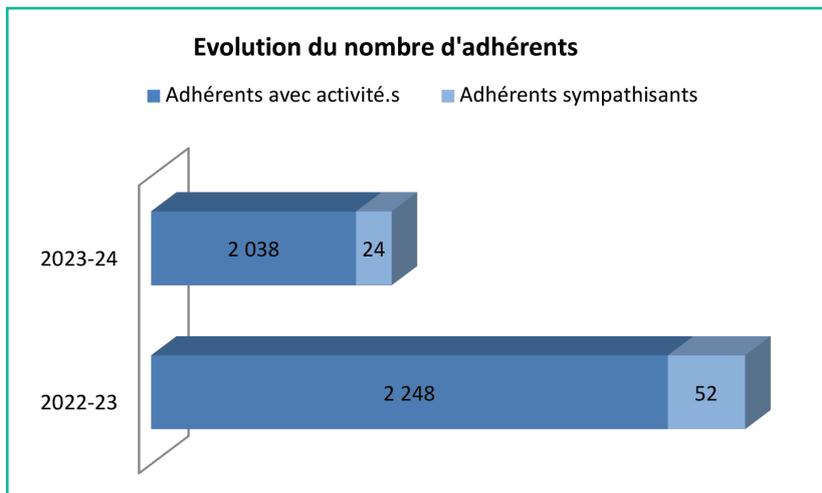
3- ÉQUIPES DE LA MJC 24/27

- ▶ 3.1 - Équipe permanente
- ▶ 3.2 - Équipe pédagogique
- ▶ 3.3 - Conseil d'administration et bureau

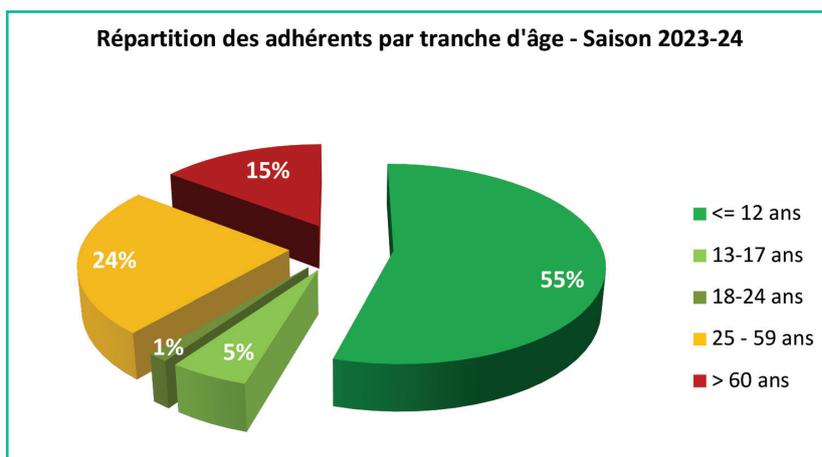
SOMMAIRE

1- ADHÉRENTS

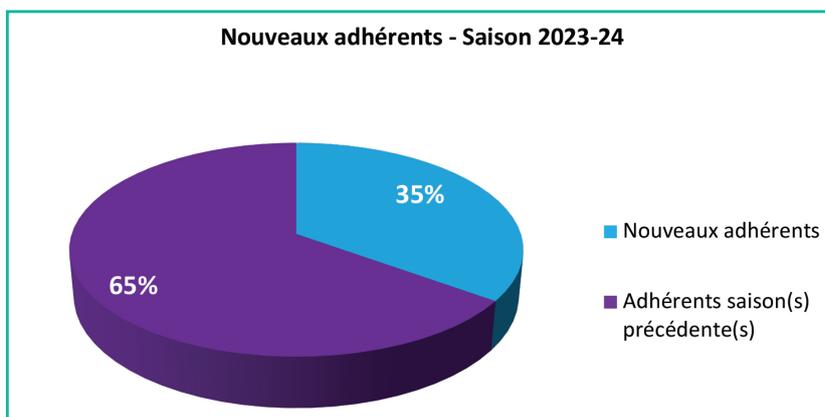
Sur la saison 2023-24, nous avons perdu **10 %** d'adhérents par rapport à la saison précédente.



La répartition des adhérents par tranche d'âge est stable d'une saison sur l'autre. **60 %** des adhérents ont moins de 18 ans.

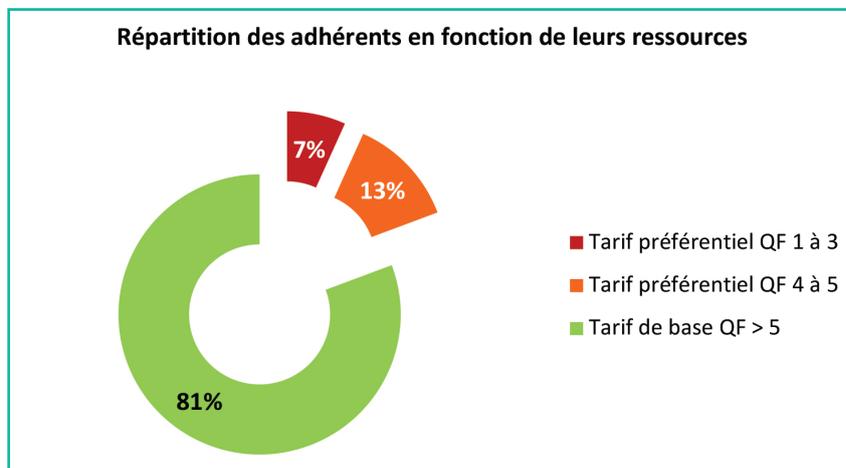


Stabilité également dans la répartition entre les nouveaux adhérents et ceux qui étaient déjà actifs à la MJC la(les) saison(s) précédente(s), avec **35 %** de nouveaux et 65 % de fidèles



La MJC propose des tarifs préférentiels pour faciliter l'accès aux familles disposant de moins de ressources. Comparé au tarif de base, la réduction est de - 33 % sur les activités catégorie A et - 25 % sur les activités catégories B.

Sur cette saison, **20 % des adhérents bénéficient d'un tarif préférentiel, soit plus de 300 adhérents. Ce sont majoritairement des enfants.**



2- ACTIVITÉS

2.1 - ACTIVITÉS À L'ANNÉE

De nombreuses activités sportives, artistiques et culturelles amateurs ont été proposées pour les petits et les grands, réparties sur **196** créneaux horaires hebdomadaires.

Activités corporelles

- Franck ANSQUER..... Escalade
- Gérold BÜCHLER..... Arts du cirque
- Christophe CABIRAN Sport éveil, multisports, renforcement musculaire
- Jennifer GALANT Baby gym, baby gym parents-enfants, GRS, stretching, gym douce, gym tonic, gym forme, swiss-ball, gym-ball, éveil et renforcement musculaire doux
- Laura LAGO..... Pilates
- Solange MAGADLAH Stretching
- Hugo MAHUT Gym tonic
- Patricia NOËL Stretching, barre à terre, pilates
- Roland VAZZOLER..... Eveil gym, gym assise, gym globale

Arts martiaux

- Mehdi BURGOT Self défense
- Christophe CABIRAN..... Baby karaté, karaté, défense urbaine
- Mathieu CHAZEAU..... Aïkido
- François CHASSAGNE..... Taï-chi-chuan
- Pierrette DECIS Taï-chi-chuan
- Catherine GAMELIN Qi gong
- Mahmoud MIGAOU..... Kung-fu
- Christel MORISSET Judo
- Nora YASSA..... Baby judo, judo

Arts plastiques

- Isabelle ANDRÉ..... BD-Manga, dessin le corps humain
- Adélaïde DAGNET Éveil artistique pluridisciplinaire
- Laurence DUHAMEL Poterie sculpture et céramique
- Agnès FIGUS Éveil artistique pluridisciplinaire
- Violette KHATAMI..... Peinture sur soie
- Emmanuelle LÉVY Éveil artistique pluridisciplinaire, dessin-peinture
- Athéna MANGUE..... Dessin-peinture, dessin d'observation
- Eléna PATRASCU..... Couture et broderie, mode et stylisme
- Sophie TRUANT..... Dessin-peinture
- Guillaume YOME Graff-street art

Bien-être

- Mahendra CHUTTO.....Natha vinyasa yoga
- Cécile DOS SANTOS.....Respiration, gestion des émotions
- Sofia FITAS.....Hatha yoga
- Caroline GILMAS.....Pilates
- Krystel HOUNTCHEGNON.....Yoga doux, yoga tonique
- Laura LAGO.....Pilates
- Laurence MERICIER.....Sophrologie
- Patricia NOËL.....Kinémoov'
- Marie PERIAUX.....Hatha yoga

Chant

- Dahlia DUMONT.....Chantez avec le ukulélé, chorale

Danse

- Nandita BOLLYDANCE.....Danse bollywood
- Sindou CISSÉ.....Danse africaine traditionnelle
- Laurence DEHAENE.....Danse orientale
- Jules DUFLOS.....Hip-hop et initiation à la break dance
- Frédéric FINNAZ.....Danse classique
- Agnès FIGUS.....Initiation danse classique, ballet fit, ballet training
- Catherine GAMELIN.....Claquettes et chorégraphie
- Caroline GILMAS.....Éveil corporel, éveil artistique pluridisciplinaire, initiation modern'jazz
- Maya GUMUCIO.....Street clip, cabaret, zumba
- Clémence LEMARCHAND.....Danse classique
- Hugo MAHUT.....Éveil corporel et rythme, initiation danse contemporaine, danse contemporaine
- Athéna MANGUE.....Street jazz, K-pop ados
- Jean-Claude MARIIGNALE.....Afrokajazz, danse modern'jazz
- Séverine MILCENT.....Éveil corporel, initiation modern'jazz, modern'jazz
- Patricia NOËL.....Initiation Noël
- Priscilla NOËL.....Initiation danse classique, danse classique
- Caroline PASTOR.....Flamenco

Langue

- Violette KHATAMI.....Anglais-kid's box

Musique

- Paul BUTTIN.....Guitare, guitare flamenca, guitare jazz
- Adélaïde DAGNET.....Eveil musical, éveil artistique pluridisciplinaire, initiation musicale
- Stéphane LEGOUT.....Guitare

Théâtre

- Compagnie Pavillon 33.....Atelier théâtre
- Collectif Lilalune, etc.....Théâtre, initiation au théâtre, théâtre cinéma

Merci à tous nos adhérents pour leur fidélité et à nos professeurs pour leur engagement à faire vivre une programmation riche et diversifiée !

2.2 - STAGES ET ATELIERS

Stages adultes

Vacances d'Hiver

- ▶ 12 au 16 février 2024

Cardio & gym douce - Easy Way

Danse orientale - Laurence DEHAENE

Renforcement musculaire & pilates - Easy Way

Danses latines solo - Easy Way

Vacances de Printemps

- ▶ 8 au 12 avril 2024 - Dans le cadre des 70 ans de la MJC

Lyrical jazz - Jean-Claude MARIGNALE

Danse orientale - Laurence DEHAENE

Stages enfants

Vacances d'Été

- ▶ du 10 au 13 juillet 2023

Cirque (6/16 ans) - Gérold BÜCHLER

Vacances de la Toussaint

- ▶ du 23 au 27 octobre 2023

Cirque (4/6 ans et 7/11 ans) - Gérold BÜCHLER

Danse et objets (4/6 ans et 7/11 ans) - Hugo MAHUT

Vacances d'Hiver

- ▶ du 12 au 16 février 2024

Création & manipulation de marionnettes (6/8 ans et 8/11 ans) - Easy Way

Danses (6/8 ans et 8/11 ans) - Easy Way

Robotique (6/8 ans et 8/11 ans) - Easy Way

Tour du monde des arts martiaux (6/8 ans et 8/11 ans) - Easy Way

Vacances de Printemps

- ▶ du 8 au 12 avril 2024

Création instruments & éveil musical (6-8 ans) - Easy Way

Robotique & bricolage (9-11 ans) - Easy Way

Scientifique (6-8 ans) - Easy Way

2.3 - EXPOSITION

- ▶ du 15 juillet au 30 septembre 2023

Photos instantanées de l'Histoire de la MJC

Dans le cadre de la rétrospective des 70 ans de la Maison

2.4 - SPECTACLES VIVANTS

TOUT PUBLIC	GENRE	DATES	PUBLICS
LE BADDEST SHOW X 9.2 STYLES En partenariat avec la MJC de Colombes et l'Association 9.2 Styles	Danse	8 juillet 2023	99
LA BELLE HISTOIRE Avec François PODETTI, Yann BERNABOT - Dans le cadre de la Journée du Patrimoine - En partenariat avec la Mairie de Colombes, Pavillon 33, Lialune etc., Les Baladines et les bénévoles de la MJC	Théâtre itinérante	16 septembre 2023	entrée libre
MARY MAY - Octobre Rose Concert Soul World contre le cancer du sein - En partenariat avec la MJC de Colombes, le Service Prévention Santé de la Ville de Colombes et le Caf'Muz	Concert	30 septembre 2023	entrée libre
LA NUIT DU CONTE Festival Rumeurs Urbaines - Compagnie le Temps de Vivre dans le cadre de la Semaine Bleue - Maître de cérémonie : Rachid AKBAL - Avec Adama ADÉPOJOU dit Taxi-conteur, Delphine GARCZYNSKA, Jeanine Qannari, Julien STAUDT - En partenariat avec la MJC de Colombes, le Service intergénérationnel de la Ville de Colombes	Contes	7 octobre 2023	373
LE GRAND LARGE Association Escale-Solidarité Femmes - Dans le cadre de la Journée Internationale de lutte contre les violences faites aux femmes - En partenariat avec la Mairie de Colombes et la MJC de Colombes	Théâtre	25 novembre 2023	50
JOYEUX NOËL MONSIEUR OURS De Jean-Jacques GUEROULT - Centre de création et de diffusion - musicales (CCDM)	Théâtre et marionnettes	16 décembre 2023	204
METAMORPHOSES Angelka - Soraya WANDA - Kamel ABDOUS et la Compagnie Avant la Nuit - Dans le cadre du Printemps des Poètes 2024	Théâtre	22 mars 2024	52
FALL IN SIGHT Compagnie Inosbadan - Tanya LAZEBNIK - Avec le soutien de : La DRAC Ile de France, Région Ile de France, So What & Co et Nil Obstrat	Danse	21 avril 2024	70
TOTAL		8	848

Scolaires dans le cadre de l'Éducation Artistique et Culturelle (E.A.C.)

MATERNELLES ET PRIMAIRES	ETABLISSEMENTS	DATES	PUBLICS
LES RIVES DU SONGE	Marcelin Berthelot B / Jean-Jacques Rousseau / Simone Veil	4 décembre 2023	112
DIS-MOI POURQUOI...	Victor Hugo / Charles Péguy B / Langevin Wallon	15 janvier 2024	176
THE CIRCUS	Langevin Wallon / Maintenon / Marcel Pagnol	5 février 2024	192
CIRCO CRIOLLO	Ambroise Paré A / Georges Pompidou / Langevin Wallon / Marcel Pagnol	4 mars 2024	342
LEON ET LA CAVERNE MAGIQUE	Marcelin Berthelot / Tour d'Auvergne / Simone Veil	25 mars 2024	108
TOTAL		5	930

2.5 - RÉSIDENCE

► Du 8 au 20 avril 2024

Compagnie Inosbadan - Tanya LAZEBNIK

Pour la préparation du spectacle de danse contemporaine et aérienne «**Fall in sight**»

2.6 - CINÉMA

TOUT PUBLIC	DATES	PUBLICS
FESTIVAL DU COURT MÉTRAGE DE COLOMBES Animé par kamel ABDOUS, cinéaste - Organisé par l'Association Angelka - MASTER CLASS : Lahoucine GRIMICH JEU DE GUERRE de Guillaume DIDIER CHOU de Elise LISSAGUE ALICE, LA STAGIAIRE de Nas LAZREG L'HÉRITAGE de Matthieu HAAG AMOUR NOIR de Victor HERAULT MISÉRICORDE de Kamel ABDOUS Partenaires : MJC de Colombes, Ville de Colombes, Politique de la Ville de Colombes, Département des Hauts-de-Seine, Délégué du Préfet pour Colombes, Préfète Déléguée à l'Egalité des Chances, Centre Social et Culturel du Petit-Colombes	14 octobre 2023	90
TOTAL	1	90

Dans le cadre de l'Association Cinémas de Recherche d'Ile de France (A.C.R.I.F.)

LYCEENS	ETABLISSEMENTS	DATES	PUBLICS
CLÉO DE 5 A 7 De Agnès VARDA	Guy de Maupassant	11 décembre 2023	86
VARDA De Agnès VARDA et Didier ROUGET	Guy de Maupassant	11 janvier 2024	113
LES DENTS DE LA MER De Steven SPIELBERG	Guy de Maupassant	29 janvier 2024	80
LES DENTS DE LA MER De Steven SPIELBERG	Guy de Maupassant	8 février 2024	192
COUPEZ ! De Michel HAZANAVICIUS	Guy de Maupassant	7 mars 2024	86
COUPEZ ! De Michel HAZANAVICIUS	Guy de Maupassant	7 mars 2024	166
A VOS MARQUES... PARTY ! De Frédéric D'AMOURS	Guy de Maupassant	16 mai 2024	105
A VOS MARQUES... PARTY ! De Frédéric D'AMOURS	Guy de Maupassant	27 mai 2024	55
LES VITELLONI De Federico FELLINI	Guy de Maupassant	6 juin 2024	62
TOTAL		9	945

2.7 - ÉVÈNEMENTS DE LA MJC

1- EXPOSITIONS

- ▶ du 23 mai au 6 juin 2024

Dessin-peinture enfants présenté par Emmanuelle LEVY et ses élèves

- ▶ du 6 au 17 juin 2024

Peinture sur soie présenté par Violette KHATAMI et ses élèves

- ▶ du 7 au 26 juin 2024

Dessin-peinture adultes présenté par Sophie TRUANT et Emmanuelle LEVY et leurs élèves

2- JOURNÉES PORTES OUVERTES

- ▶ 11/15 décembre 2023

Découvrir les activités de la MJC

- ▶ 8 février 2024

Chorale adultes de la MJC

Choeurs en Seine - Dahlia DUMONT

- ▶ 5 juin 2024

Arts du cirque - Gérold BÜCHLER

Judo baby et enfants - Nora YASSA

Karaté - Christophe CABIRAN

- ▶ 25 Juin 2024

Eveil corporel - Séverine MILCENT

- ▶ 26 et 27 juin 2024

Tai chi chuan - François CHASSAGNE

3- SPECTACLES DE FIN D'ANNÉE

TOUT PUBLIC	DATES	PUBLICS
THEATRE ENFANTS ET ADOS Collectif Lilalune etc. : Lucile CHEVALIER, Marie-Emilie MICHEL, Nathalie MATTI	5/12/15 juin 2024	311
THEATRE ADULTES Pavillon 33 - Antoine GAUTIER et Sylvain GAUDU	7/8 juin 2024	151
CHORALE ADULTES Choeurs en Seine - Dahlia Dumont	27 juin 2024	Entrée libre
DANSES ADULTES Afroka jazz : Jean-Claude MARIGNALE - Bollywood : Nandita BOLLYDANCE - Claquettes : Catherine GAMELIN - Danse africaine : Sindou CISSÉ - Flamenco : Caroline PASTOR - Modern'jazz : Séverine MILCENT, Jean-Claude MARIGNALE - Danse orientale : Laurence DEHAENE - Qi gong : Catherine GAMELIN - Street jazz : Athéna MANGUE	29 juin 2024	186
ACTIVITÉS ENFANTS ET ADOS Baby gym 4-5 ans : Jennifer GALANT - Cirque 8-13 ans : Gérold BÜCHLER - Classique 6-8 ans & 8-10 ans : Clémence LEMARCHAND - Contemporaine 6-8 ans & 9-12 ans : Anna - Danse africaine 9-12 ans : Sindou CISSÉ - Eveil corporel 4-5 ans : Caroline GILMAS - Grs 6-8 ans & 8-9 ans & 10-15 ans : Jennifer GALANT - Hip-hop 9-12 ans & 13 ans et + : Louliane BASTEL - Modern'jazz 6-8 ans & 9-12 ans : Séverine MILCENT - Street jazz 9-12 ans : Maya GUMUCIO	30 juin 2024	949
TOTAL	8	1 597

2.8 - AUTRES MANIFESTATIONS ACCUEILLIES À LA MJC

▶ 5 juillet 2023

Visite du théâtre de la MJC

Elèves des cours du Pavillon 33 - Antoine GAUTIER et Sylvain GAUDU

▶ 9 septembre 2023

Forum des Associations

▶ 10 septembre 2023

Happy Culture

Organisé par la Ville de Colombes - Atelier hip-hop avec JANA THALER

▶ 16 septembre 2023

La Maison 70 «Une belle histoire»

A l'occasion de la Journée Européenne du Patrimoine

▶ Du 30 octobre au 3 novembre 2023

Debout

Association Culturelle - A Corps d'Ailes

▶ 17 novembre 2023

Vie Associative / Temps de Vivre

Dans le cadre du Festival des Solidarités Internationales

▶ 2 décembre 2023

Agora des Colombiens «La jeunesse» - 4ème édition

▶ 9 décembre 2023

Téléthon

Concert / Danse / Sports / Spectacle d'improvisations

▶ 13 décembre 2023

Marché de Noël

▶ 26/27/28 janvier 2024

Fédération Française de Danse - Concourt National de Danse

▶ 2 février 2024

Danse en chemin

Rencontres Chorégraphiques

▶ 16/17 mars 2024

Fédération Française de Danse - Concours National de Danse

▶ 31 mai et 1er juin 2024

Association Cap Asso

▶ 15/16 juin 2024

Association Agam 92

▶ 21/22/23 juin 2024

Prodexion

Fred Nelson - Influence

3- ÉQUIPES DE LA MJC

Ceux grâce à qui toutes ces activités ont pu vous être proposées

3.1 - ÉQUIPE PERMANENTE

Au 30 juin 2024 :

- ▶ Directeur *Poste vacant*
- ▶ Assistante administrative et financière Sonia BOULOUFA
- ▶ Responsable Animation, Communication
et Programmation Culturelle *Poste vacant*
 - Chargé d'animation Kamel AMAZOUZ
 - Chargée d'animation Evy GIULIANA
 - Graphiste-Maquettiste Djahida KABOUIA
- ▶ Régie générale et technique..... Emmanuelle VAGEON-TRIAT
- ▶ Accueil et secrétariat Halima KOHILI
 - Sabrina HAMDOUNI
- ▶ Gardiennage..... Ramdane ARBAOUI
 - Jonathan BENCINI - Polyvalent projectionniste
 - Alexandre THOMAS - Polyvalent accueil
- ▶ Entretien Oulhadj AIT CHELLOUCHE
 - Marie-Rose THELUSMON

	2022/2023	2023/2024
FEMMES	9	7
HOMMES	5	5
NOMBRE TOTAL DE PERMANENTS	14	12

Liste des salariés de l'équipe permanente saison 23-24

- ▶ Fouzia ABOULAM du 16/01/2024 au 31/05/2024 Agent d'entretien
- ▶ Oulhadj AIT CHELLOUCHE depuis le 02/09/2012 Agent d'entretien
- ▶ Jean-Luc ALPIGIANO du 01/02/2024 au 25/02/2024 Directeur de transition
- ▶ Kamel AMAZOUZ depuis le 19/09/2022 Chargé d'animation
- ▶ Ramdane ARBAOUI du 04/09/2023 au 31/08/2024 Agent de gardiennage
et d'accueil
- ▶ Rim AYOUCHE du 10/01/2024 au 19/04/2024 Responsable animation
pédagogique et culturelle
- ▶ Siham BAYDINE du 04/09/2024 au 23/09/2024 Chargée d'accueil
et secrétariat
- ▶ Jonathan BENCINI depuis le 10/09/2003 Agent de gardiennage
et Projectionniste
- ▶ Sonia BOULOUFA depuis le 12/06/2021 Assistante administrative
et financière
- ▶ Tom CABIRAN du 12/06/2024 au 30/06/2024 Aide-gymnaste
- ▶ Sofia CAPESTRO du 01/06/2023 au 17/10/2023 Directrice
- ▶ Sassi CHIARRA du 24/11/23 au 04/12/2023 Agent de gardiennage
et d'accueil
- ▶ Kelly DE AMORIM du 18/09/2023 au 29/02/2024 Responsable pédagogique
et culturelle
- ▶ Evy GIULIANA du 01/02/2024 au 31/07/2024 Chargée d'animation
- ▶ Halima KOHILI depuis le 05/10/2023 Chargée d'accueil
et secrétariat

- ▶ Sabrina HAMDOUNIdepuis le 22/03/2023 Chargée d'accueil et secrétariat
- ▶ Djahida KABOUIAdepuis le 29/09/1983 Graphiste-Maquettiste
- ▶ Marie-Rose THELUSMONdepuis le 10/10/2011 Agent d'entretien
- ▶ Alexandre THOMAS.....depuis le 04/09/2023 Agent de gardiennage et d'accueil
- ▶ Emmanuelle VAGEON-TRIATdepuis le 18/05/2021 Régisseuse générale et responsable technique

3.2 - ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- ▶ Isabelle ANDRÉ
- ▶ Franck ANSQUER
- ▶ Nandita BOLLYDANCE
- ▶ Gérold BÜCHLER
- ▶ Mehdi BURGOT
- ▶ Paul BUTTIN
- ▶ Christophe CABIRAN
- ▶ François CHASSAGNE
- ▶ Mathieu CHAZEAU
- ▶ Mahendra CHUTTOO
- ▶ Sindou CISSÉ
- ▶ COLLECTIF LILALUNE ETC.
- ▶ Adélaïde DAGNET
- ▶ Pierrette DECIS
- ▶ Laurence DEHAENE
- ▶ Cécile DOS SANTOS
- ▶ Jules DUFLOS
- ▶ Laurence DUHAMEL
- ▶ Dahlia DUMONT
- ▶ Agnès FIGUS
- ▶ Frédéric FINNAZ
- ▶ Sofia FITAS
- ▶ Jennifer GALANT
- ▶ Catherine GAMELIN
- ▶ Caroline GILMAS
- ▶ Maya GUMUCIO
- ▶ Krystel HOUNTCHEGNON
- ▶ Violette KHATAMI
- ▶ Laura LAGO
- ▶ Stéphane LEGOUT
- ▶ Emmanuelle LÉVY
- ▶ Solange MAGADLAH
- ▶ Hugo MAHUT
- ▶ Athéna MANGUE
- ▶ Jean-Claude MARIGNALE
- ▶ Laurence MERICIER
- ▶ Mahmoud MIGAOU
- ▶ Christel MORISSET
- ▶ Séverine MILCENT
- ▶ Patricia NOËL
- ▶ Priscilla NOËL
- ▶ Caroline PASTOR
- ▶ Éléna PATRASCU
- ▶ Compagnie PAVILLON 33
- ▶ Marie PERIAUX
- ▶ Sophie TRUANT
- ▶ Roland VAZZOLER
- ▶ Nora YASSA
- ▶ Guillaume YOME

	2022/2023	2023/2024
FEMMES	29	31
HOMMES	19	18
NOMBRE TOTAL DE PROFESSEURS	48	49

3.3 - CONSEIL D'ADMINISTRATION ET BUREAU

Le Conseil d'Administration se réunit au moins une fois par trimestre. Il est composé :

- de membres (adhérents bénévoles), élus par les adhérents, pour 3 ans
- de membres de droit, bénévoles
- du directeur ou de la directrice, salarié.e de la MJC

Le Conseil d'Administration est responsable de la marche générale de l'Association.

MEMBRES ÉLUS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION							
	Date élection ou cooptation	Élu.e ou coopté.e	Durée mandat en année	Source infos	Année de fin de mandat	Date démission en cours de mandat	Source info
BEN BRAHAM Aïssa	09/03/2024	ÉLU	3	AG 9 MARS 24	2027		
CASASSUS Jean	09/03/2024	ÉLU	3	AG 9 MARS 24	2027		
CHAWAF Layane	22/01/2022	ÉLUE	3	AG 18 FÉV. 23	2025	21/12/24	CA 07/01/25
CONDOR-ALVAREZ Teresa	09/03/2024	ÉLUE	3	AG 9 MARS 24	2027		
DADE-BRENJOT Frédérique	09/03/2024	COOPTÉE	1	CA 6 JUIN 24	2025		
DAVID Pierre	22/01/2022	ÉLU	3	AG 18 FÉV. 23	2025		
DEVILLE-VELLOZ Martine	18/02/2023	COOPTÉE	1	CA 23 MARS 24	2025		
GORIOT Anne-Sophie	09/03/2024	COOPTÉE	2	CA 23 MARS 24	2026	18/11/24	CA 27/11/24
HAEGEL Catherine	09/03/2024	ÉLUE	3	AG 9 MARS 24	2027		
HARDY Michel	09/03/2024	ÉLU	3	AG 9 MARS 24	2027		
JOYEUX-HICKEL Agnès	09/03/2024	ÉLUE	3	AG 9 MARS 24	2027		
LAADJAL Radia	22/01/2022	ÉLUE	3	AG 18 FÉV. 23	2025	28/08/24	CA 02/10/24
LACROIX Micheline	22/01/2022	ÉLUE	3	AG 18 FÉV. 23	2025		
LAMARA Kahina	18/02/2023	ÉLUE	3	AG 18 FÉV. 23	2026		
LOUVET Liliàs	09/03/2024	COOPTÉE	1	CA 23 MARS 24	2025		
MAHOT Michel	18/02/2023	ÉLU	3	AG 18 FÉV. 23	2026		
MARGELY Patricia	18/02/2023	ÉLUE	3	AG 18 FÉV. 23	2026	03/06/24	CA 06/06/24
MOLET Martine	09/03/2024	COOPTÉE	2	CA 23 MARS 24	2026	03/06/24	CA 06/06/24
PROUTEAU Françoise	18/02/2023	ÉLUE	3	AG 18 FÉV. 23	2026	06/12/24	CA 11/12/24
ROMIL Brigitte	18/02/2023	ÉLUE	3	AG 18 FÉV. 23	2026		
ROUART Catherine	09/03/2024	COOPTÉE	1	CA 23 MARS 24	2025		
ZERKOUB Moun	09/03/2024	ÉLUE	3	AG 9 MARS 24	2027		

MEMBRES DE DROIT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION	
CHOQUET Élisabeth	MAIRE ADJOINTE À LA VIE ASSOCIATIVE

Légende	
	Élu.e jusqu'en 2026 ou 2027
	Sortant en 2025
	Démissionnaire en cours de mandat

AG	Assemblée Générale
CA	Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration, réuni à la suite de l'Assemblée Générale, élit son Bureau parmi ses membres, pour une durée d'un an.

Le Bureau supervise la gestion courante, prépare les travaux du Conseil d'Administration et veille à la mise en œuvre de ses décisions.

Composition du Bureau

élu par le Conseil d'Administration le 23 mars 2024 :

- Catherine HAEGEL, présidente
- Michel HARDY, vice-président
- Agnès JOYEUX-HICKEL, secrétaire
- Kahina LAMARA, vice-secrétaire
- Moun ZERKOUB, trésorière
- Teresa CONDOR-ALVAREZ, vice-trésorière
- Aissa BEN BRAHAM
- Pierre DAVID
- Martine DEVILLE-VELLOZ



BUDGET PRÉVISIONNEL 2024-2025

BUDGET PRÉVISIONNEL 2024-2025

EN COMPARAISON AVEC LE RÉALISÉ 2023-2024

	Réalisé 01/07/23 30/06/24	Prévisionnel 01/07/24 30/06/25	Variation %
PRODUITS	1 160 937	1 262 785	9%
Ventes de biens et de services	573 130	642 785	12%
Adhésions	58 603	69 335	18%
Activités et stages	457 736	541 450	18%
Billetterie spectacles et cinéma	20 864	16 500	-21%
Autres recettes (Cafétéria, mise à disposition salles, Rbt frais pédagogiques)	35 927	15 500	-57%
Produits de tiers financeurs	587 807	620 000	5,5%
Subvention fonctionnement ville de Colombes	539 430	600 000	11%
Subvention fonctionnement ville de Colombes Département	18 000	20 000	11%
Subvention diverses (projets)	14 700		-100%
Contrats aidés	14 707		-100%
Transfert de charges	308		-100%
Autres produits	662		-100%
CHARGES	1 287 189	1 266 785	-1,6%
Rémunérations	914 762	1 050 650	15%
Equipe permanente salariée :			
Salaires, charges sociales et taxes afférentes	471 360	524 797	11%
Equipe pédagogique :	431 852	511 663	18%
Salariés : salaires, charges sociales et taxes afférentes	224 487	224 663	0%
Intervenants : prestations extérieures	207 365	287 000	38%
Intermittents			
Salaires, charges sociales et taxes afférentes	11 550	14 190	23%
Frais généraux	205 583	205 135	0%
Achats de fournitures et matériel	26 360	29 150	14%
Informatique et bureautique	44 681	43 119	-3,5%
Entretien et réparation	6 348	6 620	4%
Communication	5 641	11 115	97%
Honoraires comptabilité et juridique	80 588	80 000	-1%
Autres achats	22 250	22 131	-1%
Achats de spectacles	19 715	13 000	-34%
Autres charges	166 844	11 000	-93%
Indemnités licenciements et rupture conventionnelle	22 736	0	-100%
Dotations aux amortissements	2423	4000	65%
Dotations aux provisions	141 685	7000	-95%
PRODUITS FINANCIERS	1 535	4 000	161%
RESULTAT	-124 717	0	-100%

Le budget prévisionnel est présenté à l'équilibre pour un montant de 1 266 785 €.

Les produits d'exploitation prévisionnels sont ventilés en deux grandes rubriques :

- **La vente des biens et de services** pour un montant global de **642 785 €**, en augmentation de 12%, réparties ainsi :
 - ▶ Adhésions : 69 335 € (+ 18 %), grâce à l'accroissement du nombre d'adhérents sur cette nouvelle saison
 - ▶ Cotisations activités et stages : 541 450 € (+ 18 %), grâce à l'accroissement du nombre d'adhérents sur cette nouvelle saison
 - ▶ Billetterie spectacles et cinéma : 16 500 €
 - ▶ Recettes diverses (cafétéria, prestations régie, etc) : 15 500 €
- **Les subventions à 620 000 €, en croissance de 5,5 %**
 - ▶ Notre demande de subvention municipale de fonctionnement 2025 est de 724 000 € comprenant le reliquat de 124 000 € non perçu en 2024.
Sur l'exercice comptable, le montant prévisionnel de la subvention municipale de fonctionnement est de **600 000 €** correspondant à 238 K€ pour la quote-part de l'année 2024 (476 K€ au titre de 2024 / 2) et 362 K€ pour la quote-part de l'année 2025 (724 K€ au titre de 2025 / 2).
 - ▶ Comme chaque année, notre demande de subvention départementale de fonctionnement est de **20 000 €**.
 - ▶ A noter la fin des subventions au titre des emplois aidés. 3 personnes ont été embauchées en CDI parmi ces emplois aidés.

Les charges prévisionnelles sont ventilées en trois grandes rubriques :

- **Les rémunérations** qui s'établissent à **1 050 650 €**, et qui se décomposent en 3 catégories
 - ▶ **L'équipe permanente salariée pour 524 797 €, en croissance de 11%**. Cette croissance s'explique par :
 - **le recrutement :**
 - ▶ du Directeur au 1er octobre 24
 - ▶ du responsable Programmation, Animation et Communication en janvier 25
 - **une augmentation conventionnelle de 3 % de la masse salariale au 1er janvier 25**
 - ▶ **L'équipe pédagogique pour 511 663 €, en croissance de 18 %**
 - Avec des professeurs salariés, pour 224 663 €, stable // N-1, malgré une augmentation de 3 % de la masse salariale au 1er janvier 25
 - Et des professeurs prestataires de service, pour 287 000 €, en croissance de 38 %, correspondants à l'ouverture de cours supplémentaires
 - ▶ **Des intermittents** (régisseur son-lumière et agent de sécurité incendie), pour 14 190 €

- **Les frais généraux** qui regroupent les achats et les services extérieurs, hors personnel extérieur, stables pour **205 135 €**, avec notamment :
 - des **honoraires comptables et juridiques** pour **80 000 €**
 - des **coûts informatiques et bureautiques** pour **43 119 €**
 - des **achats de fournitures et matériels pédagogiques** pour **29 150 €**
- **Les dotations aux amortissements et provisions** : 11 000 €
 - 4 000€ pour amortissement du matériel (15 K€ d'investissement budgété)
 - 7 000€ pour la provision retraite des salariés permanents

A noter au budget 2024-25

- ▶ **Un équilibre** entre les **recettes adhérents** (activités et stages) à + 18 % et un coût de **l'équipe pédagogique** à + 18 %.
- ▶ Des **produits financiers** à **4 000 €**, qui progressent, du fait de la systématisation du placement rémunéré sans risque de la trésorerie disponible, mis en place à compter de mai 24.



TARIFS 2025-2026

RAPPEL DE LA GRILLE TARIFAIRE 2024-25

	- de 13 ans	de 13 à 24 ans	25 ans et +	Retraité.e
ADHESION A LA MJC				
Colombien tarif de base	25,50	26,70	58,80	27,40
Colombien tarif préférentiel Quotient Familial 1 à 3	5,10	6,10	35,40	6,30
Colombien tarif préférentiel Quotient Familial 4 à 5	10,40	12,30	41,10	12,50
Non Colombien	37,00	38,70	71,00	39,40
FORFAIT ANNUEL ACTIVITES				
Pour une activité - Catégorie A				
Tarif de base	170,00	161,80	271,30	191,00
Tarif préférentiel (Quotient Familial 1 à 5)	111,70	106,00	178,30	128,00
Tarif pour une 2ème activité		101,10	170,00	121,40
Pour une activité - Catégorie B				
Tarif de base	220,30	212,20	321,60	241,30
Tarif préférentiel (Quotient Familial 1 à 5)	162,30	156,40	228,70	179,30
Tarif pour une 2ème activité		147,60	216,60	166,10
Passeport Arts Martiaux pour 2 activités*	205,00	206,30	346,20	278,20
Passeport Forme pour 3 activités corporelles*		291,20	491,00	351,52
Passeport Multi-Activités pour 4 à 6 activités*		397,00	646,80	458,00
AUTRES FORMULES				
Forfait trimestriel pour une activité catégorie A	68,40	97,00	113,30	80,40
Carnet 12 tickets enfants	74,76			
Ticket à l'unité		16,50		

catégorie A : durée de l'activité jusqu'à 1h30. Catégorie B : durée de l'activité supérieure à 1h30

* seules les activités de catégorie A sont accessibles aux passeports

LES CONSTATS :

- ▶ **Pas de tarif dégressif pour une 2ème activité pour les enfants de moins de 13 ans**, alors que ce tarif dégressif est proposé pour tous les adhérents de 13 à 99 ans !
- ▶ **Des tarifs d'adhésion proches mais différents** pour les colombiens :
 - Quotient Familial 1 à 3
 - Quotient Familial 4 à 5
 alors que le tarif pour les activités ne fait pas cette distinction (QF 1 à 5).
- ▶ Chaque montant comporte **2 chiffres après la virgule**, ce qui ne facilite pas la lecture de cette grille tarifaire complexe.

LES OBJECTIFS DE LA GRILLE TARIFAIRE 2025-2026

1 - FAVORISER LES PARCOURS MULTI-ACTIVITÉS DES ENFANTS DE MOINS DE 13 ANS

- ▶ En proposant un tarif dégressif à partir de la 2ème activité, à l'instar de ce qui est proposé pour tous les autres adhérents !

2- SIMPLIFIER

- ▶ En fusionnant les tarifs adhésions pour les QF 1 à 3 et QF 4 à 5 (moyenne des 2 tarifs)
- ▶ En supprimant les chiffres après la virgule (arrondi à l'Euro le plus proche)

3 - REVALORISER LA GRILLE TARIFAIRE

- ▶ La dernière augmentation des tarifs remonte à la saison 22-23.
Pas d'augmentation depuis 2 saisons, tandis que les coûts ont augmenté de 10 % en 2 ans (inflation 2022 = 5,2 % et 2023 = 4,9 %)
- ▶ Une nécessaire revalorisation des tarifs pour faire face à l'inflation.
Ces hausses sont volontairement très limitées pour permettre à la MJC de rester accessible au plus grand nombre

Quelques exemples représentatifs :

pour un jeune de moins de 25 ans qui suit une activité de catégorie A, la **hausse** est de **8 € par an**. Avec une trentaine de cours sur l'année, cela représente 0,25 € en plus par cours. Si ce jeune bénéficie d'un **tarif préférentiel** (QF 1 à 5), la hausse de tarif n'est pas de 8 €, mais de **5 € sur l'année**.

pour un adulte ou un retraité qui suit une activité de catégorie B, la hausse est de **16 € par an**.

pour un enfant de moins de 13 ans qui souhaite s'inscrire à 2 activités de catégorie A, la 2ème activité est proposée à tarif dégressif. Ce qui lui permet d'**économiser 50 €** par rapport à l'année 2024-25, où ce tarif dégressif n'était pas proposé pour les plus jeunes.

Le tableau page suivante indique le montant en euros à payer en plus ou en moins par rapport à cette année

PROPOSITION D'EVOLUTION DES TARIFS 2025-26 COMPARES A 2024-25

Combien d'euros de plus (ou de moins) pour l'an prochain ?

- de 13 ans de 13 à 24 ans 25 ans et + Retraité.e

ADHESION A LA MJC

Colombien tarif de base	+1 €	+1 €	+2 €	+2 €
Colombien tarif préférentiel Quotient Familial 1 à 5	+3 €/ - 2 €	+4 €/ - 2 €	+5 €/ - 1 €	+4 €/ - 2 €
Non Colombien	+2 €	+2 €	+3 €	+3 €

FORFAIT ANNUEL ACTIVITES

Pour une activité - Catégorie A				
Tarif de base	+8 €	+8 €	+13 €	+13 €
Tarif préférentiel (Quotient Familial 1 à 5)	+5 €	+5 €	+9 €	+9 €
Tarif pour une 2ème activité	-50 €	+5 €	+9 €	+9 €
Pour une activité - Catégorie B				
Tarif de base	+11 €	+11 €	+16 €	+16 €
Tarif préférentiel (Quotient Familial 1 à 5)	+8 €	+8 €	+12 €	+12 €
Tarif pour une 2ème activité		+8 €	+12 €	+12 €
Passeport Arts Martiaux pour 2 activités*	+10 €	+10 €	+18 €	+18 €
Passeport Forme pour 3 activités corporelles*		+14 €	+25 €	+25 €
Passeport Multi-Activités pour 4 à 6 activités*		+20 €	+32 €	+32 €

AUTRES FORMULES

Forfait trimestriel pour une activité catégorie A	+3 €	+5 €	+6 €	+6 €
Carnet 12 tickets	+4 €			
Ticket à l'unité	+1 €			

La grille tarifaire 2025-26 résultant de toutes ces modifications figure page suivante.

PROPOSITION DE LA GRILLE TARIFAIRE 2025-2026

	- de 13 ans	de 13 à 24 ans	25 ans et +	Retraité.e
ADHESION A LA MJC				
Colombien tarif de base	27 €	28 €	61 €	29 €
Colombien tarif préférentiel Quotient Familial 1 à 5	8 €	10 €	40 €	10 €
Non Colombien	39 €	41 €	74 €	42 €
FORFAIT ANNUEL ACTIVITES				
Pour une activité - Catégorie A				
Tarif de base	178 €	170 €	284 €	204 €
Tarif préférentiel (Quotient Familial 1 à 5)	117 €	111 €	187 €	137 €
Tarif pour une 2ème activité	128 €	106 €	179 €	130 €
Pour une activité - Catégorie B				
Tarif de base	231 €	223 €	338 €	257 €
Tarif préférentiel (Quotient Familial 1 à 5)	170 €	164 €	241 €	191 €
Tarif pour une 2ème activité		156 €	229 €	178 €
Passeport Arts Martiaux pour 2 activités*	215 €	216 €	364 €	296 €
Passeport Forme pour 3 activités corporelles*		305 €	516 €	377 €
Passeport Multi-Activités pour 4 à 6 activités*		417 €	679 €	490 €
AUTRES FORMULES				
Forfait trimestriel pour une activité catégorie A	71 €	102 €	119 €	86 €
Carnet 12 tickets	79 €			
Ticket à l'unité	17 €			

catégorie A : durée de l'activité jusqu'à 1h30. Catégorie B : durée de l'activité supérieure à 1h30

* seules les activités de catégorie A sont accessibles aux passeports



ANNEXE RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS 2023-2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Association Maison des Jeunes et de la Culture Théâtre COLOMBES
96-98 rue Saint Denis - 92 700 COLOMBES

Exercice clos le 30 juin 2024



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2024

Aux membres de l'Association MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE THEATRE COLOMBES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE THEATRE COLOMBES relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note « Autres éléments significatifs - Litiges » de l'annexe des comptes annuels concernant les litiges en cours.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 9 janvier 2025

FIDUCIAIRE EXPERTISE AUDIT

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Signé par Corinne Martial Magninat
Le 09/01/25

ID: tx_JLdKrDJ2EwYw



Corinne MARTIAL

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/24	Net au 30/06/23
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits assimilés	49 581	49 581		
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	422 267	420 635	1 632	2 161
Autres immobilisations corporelles	376 022	372 828	3 194	2 915
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Biens reçus par legs / donations destinés à être				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total I	847 870	843 043	4 826	5 076
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	16 843		16 843	19 794
Créances reçues par leg ou donations				
Autres créances	86 088		86 088	3 938
Divers				
Valeurs mobilières de placement	300 095		300 095	95
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	525 427		525 427	733 585
Charges constatées d'avance	11 044		11 044	10 912
Total II	939 498		939 498	768 325
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Prime de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion - Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 787 368	843 043	944 325	773 401

Bilan

	Net au 30/06/24	Net au 30/06/23
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	165 479	165 479
Première situation nette établie		
Fonds statutaires		
Dotations non consommables	165 479	165 479
Autres fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires avec droit de reprise		
Autres fonds propres avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	-173 821	-235 060
Excédent ou déficit de l'exercice	-124 717	61 239
Situation nette (sous-total)	-133 059	-8 342
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	13 000	13 000
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires (commodat)		
Total I	-120 059	4 658
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
Total II		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	135 000	
Provisions pour charges	83 686	77 001
Total III	218 686	77 001
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires	101	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	101	
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 406	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	79 502	63 247
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	104 981	105 975
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	8 473	1 816
Produits constatés d'avance	651 235	520 705
Total IV	845 698	691 742
Ecarts de conversion - Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	944 325	773 401

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 30/06/2024	Net au 30/06/2023
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
<i>Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires</i>	49 581	49 581		
Immobilisations corporelles				
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>	422 267	420 635	1 632	2 161
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	376 022	372 828	3 194	2 915
Immobilisations financières				
Total I	847 870	843 043	4 826	5 076
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
<i>Créances usagers et comptes rattachés</i>	16 843		16 843	19 794
<i>Autres créances</i>	86 088		86 088	3 938
Autres postes de l'actif circulant				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	300 095		300 095	95
<i>Disponibilités</i>	525 427		525 427	733 585
<i>Charges constatés d'avance</i>	11 044		11 044	10 912
Total II	939 498		939 498	768 325
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 787 368	843 043	944 325	773 401
Legs nets à réaliser :				
acceptés par les organes statutairements compétents				
autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre :				

Bilan passif

	au 30/06/2024	au 30/06/2023
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
<i>Dotations non consommables</i>	165 479	165 479
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves		
Report à nouveau	-173 821	-235 060
Excédent ou déficit de l'exercice	-124 717	61 239
Situation nette (sous-total)	-133 059	-8 342
Subventions d'investissement	13 000	13 000
Total I	-120 059	4 658
FONDS REPORTES ET DEDIES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	135 000	
Provisions pour charges	83 686	77 001
Total III	218 686	77 001
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	101	
Avances et commandes reçues sur commandes en cours	1 406	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	79 502	63 247
Dettes fiscales et sociales	104 981	105 975
Autres dettes	8 473	1 816
Produits constatés d'avance	651 235	520 705
Total IV	845 698	691 742
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	944 325	773 401
(1) Dont à plus d'un an (a)		
Dont à moins d'un an (a)	844 291	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	101	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	du 01/07/23 au 30/06/24 12 mois	%	du 01/07/22 au 30/06/23 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Cotisations						
Ventes de biens et de services	573 130		620 916		-47 787	-7,70
Ventes de biens						
Ventes de prestations services	573 130	49,41	620 916	49,70	-47 787	-7,70
Produits de tiers financeurs	586 837		628 505		-41 668	-6,63
Concours publics et subventions d'exploitation	586 837	50,59	628 505	50,30	-41 668	-6,63
Vts des fondateurs ou conso. de la dot. consom						
Ressources liées à la générosité du public						
Contributions financières						
Repr. / amort., dépréc., prov. et transferts de ch	308	0,03	52 000	4,16	-51 693	-99,41
Utilisation des fonds dédiés						
Autres produits	662	0,06	10 349	0,83	-9 687	-93,60
Total I	1 160 937	100,08	1 311 771	104,99	-150 835	-11,50
CHARGES D'EXPLOITATION						
Achats de marchandises						
Variations de stock						
Autres achats et charges externes	412 398	35,55	340 935	27,29	71 463	20,96
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	20 263	1,75	39 846	3,19	-19 582	-49,15
Salaires et traitements	534 440	46,07	652 000	52,18	-117 559	-18,03
Charges sociales	172 855	14,90	208 519	16,69	-35 664	-17,10
Dotations aux amortissements et aux dépréciati	2 423	0,21	3 719	0,30	-1 296	-34,84
Dotations aux provisions	141 685	12,21			141 685	
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	2 303	0,20	5 521	0,44	-3 218	-58,28
Total II	1 286 368	110,90	1 250 539	100,09	35 829	2,87
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-125 432	-10,81	61 232	4,90	-186 664	-304,85
PRODUITS FINANCIERS						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'acti						
Autres intérêts et produits assimilés	1 535	0,13	7		1 528	NS
Repr./ provisions, dépréciations et transferts de						
Différences positives de change						
Produits nets / cessions de valeurs mob. de pla						
Total III	1 535	0,13	7		1 528	NS
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amort., aux dépréciations et provi						
Intérêts et charges assillées						
Différences négatives de change						
Chges nettes / cessions de valeurs mob. de pla						
Total IV						
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	1 535	0,13	7		1 528	NS
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-IV)	-123 897	-10,68	61 239	4,90	-185 135	-302,32
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises provisions, dép., et transferts de charg						
Total V						

Compte de résultat

	du 01/07/23 au 30/06/24 12 mois	%	du 01/07/22 au 30/06/23 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, aux dépréciations et provi	820	0,07			820	
Total VI	820	0,07			820	
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-820	-0,07			-820	
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I + III + V)	1 162 472	100,22	1 311 778	104,99	-149 306	-11,38
Total des charges ((II + IV + VI + VII + VI	1 287 188	110,97	1 250 539	100,09	36 649	2,93
EXCEDENT OU DEFICIT	-124 717	-10,75	61 239	4,90	-185 955	-303,66
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NA						
Dons en nature						
Prestations en nature	285 120		285 120			
Bénévolat						
TOTAL	285 120		285 120			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLO						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite	285 120		285 120			
Prestations en nature						
Personnel bénévole						
TOTAL	285 120		285 120			

Compte de résultat

	Exercice N 30/06/2024	Exercice N-1 30/06/2023
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de biens et de services		
<i>Ventes de prestations de services</i>	573 130	620 916
Produits de tiers financeurs		
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>	586 837	628 505
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	308	52 000
Autres produits	662	10 349
Total I	1 160 937	1 311 771
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	412 398	340 935
Impôts, taxes et versements assimilés	20 263	39 846
Salaires et traitements	534 440	652 000
Charges sociales	172 855	208 519
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 423	3 719
Dotations aux provisions	141 685	
Autres charges	2 303	5 521
Total II	1 286 368	1 250 539
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-125 432	61 232
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	1 535	7
Total III	1 535	7
CHARGES FINANCIERES		
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	1 535	7

Compte de résultat

	Exercice N 30/06/2024	Exercice N-1 30/06/2023
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	-123 897	61 239
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	820	
Total VI	820	
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-820	
Total des produits (I+III+V)	1 162 472	1 311 778
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 287 188	1 250 539
EXCEDENT OU DEFICIT	-124 717	61 239

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Prestations en nature	285 120	285 120
Total	285 120	285 120
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Mises à disposition gratuite de biens	285 120	285 120
Total	285 120	285 120

COMPTES ANNUELS REGLEMENT 2018-06

2024

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Annexe

Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques	x		
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations		x	
- Estimation du portefeuille de TIAP		x	
- Liste des filiales		x	
- Détail des amortissements		x	
- Etat des échéances des créances	x		
- Etat des échéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des suretés réelles		x	
- Tableau de variation des fonds propres		x	
- Provisions réglementées		x	
- Provisions pour risques et charges	x		
- Charges constatées d'avance	x (Détail)		
- Produits constatés d'avance	x (Détail)		
- Produits à recevoir	x (Détail)		
- Charges à payer	x (Détail)		
- Ventilation des ressources nettes		x	
- Honoraires des commissaires aux comptes		x	
- Subventions d'exploitation	x		
- Concours publics et subventions	x		
- Résultat financier		x	
- Eléments exceptionnels		x	
- Analyse du résultat			
- Tableau des effectifs		x	
- Rémunération des dirigeants		x	
- Engagements financiers donnés	x		
- Engagements financiers reçus		x	
- Crédit-bail		x	
- Crédit-bail (Etat simplifié)		x	
- Engagement de retraite		x	
- CICE		x	
- Contributions volontaires	x		
- Suivi des legs et donations		x	
- Détail des legs, donations et assurances-vie		x	
- Suivi des dons restant à vendre		x	
- Legs autorisés à réaliser		x	
- Suivi des subventions affectées		x	
- Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		x	
- Fonds dédiés sur générosité du public		x	
- Compte de résultat par origine et destination		x	
- Etat séparé des avantages et des ressources provenant de l'étra			

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : MJC TC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2024, dont le total est de 944 325 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un déficit de 124 717 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2023 au 30/06/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/12/2024 par les membres du Conseil d'Administration de l'association.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

Notre association offre des espaces de loisirs, de créations et d'échanges dans le cadre d'activités d'expressions artistiques et corporelles. Fortement ancrée dans la Ville de Colombes, la structure développe une animation de proximité au bénéfice de ses habitants, en mettant en oeuvre des actions qui donnent corps aux valeurs de l'éducation populaire : partage, mixité et diversité.

L'association est aussi un lieu d'action culturelle et de création artistique. En plus du théâtre, l'association dispose d'un Cinéma Art et Essai. Les activités de résidence sont importantes et de nombreux artistes viennent y trouver un accueil et un soutien dans le cadre de leur processus de création.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2024 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le règlement ANC n°2018-06 instaure l'obligation de fournir les informations relatives aux contributions volontaires en nature.

Compte tenu des informations qu'attestables et valorisables dont elle dispose, cette nouvelle obligation se traduit par la présentation au pied du compte de résultat de deux colonnes de totaux égaux indiquant l'évaluation des contributions volontaires en nature selon la méthode suivante :

- Au débit du "86.. : emplois" selon la nature des contributions volontaires
- Au crédit des comptes "87.. : contributions volontaires" selon la catégorie

Ainsi, selon la convention de mise à disposition des locaux, nous pouvons chiffrer le montant de l'avantage accordé à notre association à la somme de 285 120 euros (soit 8€ du m2) étant rappelé que la mairie prend à sa charge les frais du bâtiment ainsi que les impôts et taxes y afférent.

Règles et méthodes comptables

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Notre association a signé une nouvelle convention d'objectif avec la ville de Colombes, qui prendra fin le 31 décembre 2025. Le Conseil Municipal de la Ville de Colombes, en sa séance du 28 mars 2024 portant le numéro 39, a octroyé à notre association une subvention d'un montant de 476 000 euros pour l'année 2024.

Litiges

Plusieurs litiges sont en cours avec des anciens salariés, le montant du préjudice possible a été estimé par notre avocat à la somme de 135 000 euros ; cette somme a donc fait l'objet d'une provision sur l'exercice.

Capitaux propres

Le montant figurant en report à nouveau inclus le résultat de l'exercice 2023 qui est en attente d'affectation. Pour mémoire le résultat 2023 était un bénéfice de 61 238.62 euros.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	49 581			49 581
Immobilisations incorporelles	49 581			49 581
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	422 267			422 267
- Installations générales, agencements aménagements divers	194 230			194 230
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	179 618	2 174		181 792
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	796 115	2 174		798 289
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	845 696	2 174		847 870

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	49 581			49 581
Immobilisations incorporelles	49 581			49 581
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	420 106	529		420 635
- Installations générales, agencements aménagements divers	192 024	1 105		193 128
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	178 910	790		179 700
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	791 039	2 423		793 463
ACTIF IMMOBILISE	840 620	2 423		843 043

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 113 976 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	16 843	16 843	
Autres	86 088	86 088	
Charges constatées d'avance	11 044	11 044	
Total	113 976	113 976	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Usagers, produits non facturés	8 926
Charges sociales - produits à recev	933
Etat - produits à recevoir	58 627
Intérêts courus à recevoir	829
Total	69 314

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges		135 000			135 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	77 001	6 685			83 686
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	77 001	141 685			218 686
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		141 685			
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 844 291 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	101	101		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	79 502	79 502		
Dettes fiscales et sociales	104 981	104 981		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	8 473	8 473		
Produits constatés d'avance	651 235	651 235		
Total	844 291	844 291		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	52 687
Intérêts courus à payer	101
Dettes provis. pr congés à payer	25 749
Personnel - autres charges à payer	11 593
Charges sociales s/congés à payer	9 901
Charges sociales - charges à payer	12 639
Etat - autres charges à payer	84
OPCO AFDAS (77572421400033)	9 312
Total	122 065

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	11 044		
Total	11 044		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	651 235		
Total	651 235		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Subventions d'exploitation

Concours publics et subventions

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics						
Subventions d'exploitation		14 707	572 130			586 837
Subventions d'équilibre						
Subventions d'investissement						
						586 837

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

En application de l'article 9 (alinéa 2bis) du Code de Commerce, et de la convention collective de l'animation, CCN du 28 juin 1988 étendue par arrêté du 10 janvier 1989, le montant des engagements de retraite au 30 juin 2024 s'élève à 131 608 euros. Seul l'engagement concernant les salariés permanents est comptabilisé, soit la somme de 83 686 euros.

Les principaux critères retenus pour l'évaluation de cet engagement sont :

1) Droit du personnel :

- Salarié ayant moins de dix ans d'ancienneté : 1/4 de mois de salaire par année d'ancienneté
- Salarié ayant plus de dix ans d'ancienneté : 1/4 de mois de salaire x 10 ans + 1/3 de mois de salaire x nombre d'année au-delà de 10 ans

2) Age normal de départ en retraite : 65 ans

Taux d'augmentation des salaires pour inflation : néant

Taux de rendement : 3.7% (taux d'actualisation déterminé à partir du taux moyen des obligations d'entreprises à long terme en euros notées au minimum AA au 30/06/2024)

Taux de charges sociales et fiscales : 50%

Table de mortalité : TH 00-02 et TF 00-02

Probabilité de rester dans l'association : très élevée

MERCI

A TOUS LES

ADHÉRENT.E.S

POUR

LEUR FIDÉLITÉ